

et cruel et à qui les oreilles pointues et détachées du crâne donnaient l'air d'un chat tigre.

Après l'équipée sanglante de Du Cantel, nos trois chefs, Boisrobert, Morlot et Furbis, s'érigèrent en tribunal ou plutôt en conseil de guerre, s'installèrent au milieu de la petite place de Malounay et commandèrent à six de leurs soldats d'aller chercher dans toutes les maisons du village, dans les fermes et les cabanes des environs les paysans qui n'avaient pas cru devoir abandonner leurs demeures, et de les amener la corde aux mains et au cou.

La scène était lugubre et sinistre.

Une table chargée de verres et de bouteilles servait de barre à ce singulier tribunal, siégeant là, au milieu de la nuit, éclairé par des torches qui donnaient à ces juges des physionomies formidables.

Les malheureux arrachés de leur lit, étaient traînés là livides, frissonnant de peur et de froid.

—Ton nom ! demandait d'une voix rude Boisrobert.

—Mais, monsieur l'officier...

—Pas de mais, ton nom, brigand, ou je te passe ma rapière à travers le corps.

Et Boisrobert saisissait son épée qu'il tenait à côté de lui, entre son verre et une bouteille.

Le malheureux, prêt à défaillir, balbutiait son nom.

—Sais-tu où s'est enfui ce scélérat de Du Cantel ?

—Du... du Can... tel... mais... je ne sais pas...

—Il se moque de nous, je crois, hurla Furbis.

—Veux-tu payer les crimes de ce bandit ? reprit Boisrobert.

—Mais... je n'ai plus rien... vous avez tout pris.

—Misérable ! s'écria Morlot ! Tu nous insultes ! Nous prends-tu pour des voleurs. Nous sommes l'autorité, entends-tu... et nous faisons payer ceux qui veulent frustrer la Ferme et le fisc.

—Oui... oui... mes bons messieurs... mais je vous ai tout donné.

—Que concluez-vous, sergent Furbis ? demanda Boisrobert à son acolyte de droite.

—Comme tous ces paysans s'entendent, qu'ils éprouvent tous pour nous les sentiments de révolte de ce misérable Du Cantel ; que ce dernier en tuant nos camarades, n'a fait que ce qu'auraient fait ou feraient volontiers tous ses concitoyens, je conclus que l'accusé soit condamné comme solidaire à être pendu haut et court, et que cet exemple terrible épouvante les rebelles.

—Sergent Morlot, que dites-vous en faveur du prévenu ?

—En qualité de défenseur requis je demande que comme son crime est avéré, on ait pitié de lui et que, pour lui éviter les ennuis et les souffrances de l'attente, on le pendre séance tenante jusqu'à ce que mort s'en suive, et cela avec toute la douceur possible.

Trente-cinq autres victimes qui défilèrent devant ce tribunal de sang furent expédiées avec la même désinvolture et avec les mêmes sinistres plaisanteries.

—Il faut, s'écria Boisrobert, que pour terrifier les populations, le châtiment soit infligé sur le lieu même où a été perpétré le crime.

Cet horrible forfait judiciaire s'accomplit à la ferme de Du Cantel.

L'allée des pendus avait été formée par les corps des malheureux suppliciés.

CHAPITRE XIX

Vengeance !

Voilà comment Du Cantel avait trouvé à l'entrée de sa ferme une rangée de cadavres.

Sa douleur, son désespoir étaient immenses.

C'est lui qui était cause de ces exécutions.

Son cœur se brisa, et il eut dans l'âme un profond déchirement.

Que de malheurs ! que de désastres !

Il y avait là des pères de familles, des fils soutiens de leurs vieilles mères !

Quels drames terribles avaient dû s'accomplir, lorsqu'on avait arraché de leurs paisibles demeures toutes ces victimes d'une soldatesque ivre de vin et de fureur.

Pauvres femmes ! pauvres enfants ! qu'étaient-ils devenus ! Sans doute ils erraient sans abri, sans pain, à travers les bois où ils s'étaient enfuis épouvantés !

Du Cantel parcourut des yeux cette lugubre allée.

Dans chaque pendu il reconnut un voisin, un ami.

S'avancant vers ces corps immobiles dont les yeux torves, largement ouverts, dans un suprême effarement, avaient l'air de le regarder :

—Ah ! te voilà, mon pauvre Drouart, fit-il avec des sanglots dans la voix, en s'adressant à l'un des suppliciés ! Tu étais pourtant doux et bon ; tu as quatre enfants, une mère infirme et une femme exténuée par les veilles et le travail ; les larmes de ces pauvres êtres n'ont donc pu fléchir le cœur de ces tigres.

—Et toi, mon brave Bernard ! Nous nous sommes mariés le même jour. Ta bonne Simonne était si heureuse l'an dernier. Vous vous aimiez tant. Et ta jolie petite fille qui a quelques jours de plus que la mienne. Où sont la mère et l'enfant ?

—Quoi ! vous aussi Heurtier ! Vos cheveux blancs n'ont pas arrêté la main de ces scélérats ! Hélas ! quatre-vingts ans de misères... et puis le gibet.

—Grand Dieu ! Maret, Chanteau, vous tous, ne me regardez pas ainsi ! Vos yeux terribles semblent m'accuser ! Oui, je n'ai pas su résister à mon indignation ! Ah ! je le sens, j'ai contracté vis-à-vis de vous une dette terrible et sacrée. Vos enfants, je les adopte ; à eux tout mon dévouement, toute ma vie. Femmes, mères, vieux parents, je serai leur soutien, leur appui ! je vous le jure !

—Mais cela ne suffira pas à réparer un grand forfait !

—Il est un autre serment que je fais ici, c'est de vous venger !

—Il faudra des torrents de sang pour effacer ce crime !

—J'appellerai autour de moi tout ce qui est persécuté, ruiné, tout ce qui souffre, je lèverai la grande armée de souffrance !